



MS

Tracteurs et Machines agricoles "Utilisation et maintenance"

Modules de Spécialisation

LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

La formation " Modules de Spécialisation (MS) Tracteurs et machines agricoles " est une formation validant des compétences.

Cette formation en présentiel alterne cours pratiques et expériences en entreprise.

A l'issue de la formation, vous aurez les connaissances et compétences permettant de :

- Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés

DEBOUCHÉS

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans des :

- Entreprises de production agricole
- Entreprises de travaux agricoles

Il est employé en tant que :

- Conducteur d'engins d'exploitation agricole
- Tractoriste

Vous pouvez aussi décider de compléter votre formation en vous dirigeant vers un autre :

- Certificat de Spécialisation (CS)
- ou un certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
- ou encore un Titre professionnel (technicien de maintenance d'engins et matériels agricoles)
- Certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPa) ou un Brevet Professionnel agricole (BPa)

PUBLIC CONCERNÉ

Il existe 2 voies d'accès au diplôme :

1. LA FORMATION CONTINUE

- Demandeurs d'emploi qui ont validé leur projet professionnel auprès de leur conseiller
- Salariés d'entreprise privée ou publique, personnes sous contrat aidé
- Personnes reconnues travailleurs handicapés
- Candidats ayant obtenu une certification partielle par la formation ou par la VAE

2. LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salariés ou demandeurs d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE
Entrée du CFPPA par la rue du Scardon
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)
cfppa.abbville@educagri.fr  www.lycee-baie-de-somme.fr

Interlocutrice : Mme Blandine DECOENE, référente de la filière agricole

 blandine.decoene@educagri.fr

 **Contactez-nous**
03 22 20 77 65

MS Tracteurs et machines agricoles



PRÉ REQUIS

- Avoir passé des tests de positionnement et un entretien de motivation
- Etre majeur
- Pas de niveau spécifique

**Les personnes sorties du système scolaire avec un diplôme sont soumis à un délai de carence d'un an entre l'obtention du diplôme et l'entrée dans une formation financée par la région*

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1

- Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

MODULE 2 :

- Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

MODULE 3 :

- Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés

DURÉE DE FORMATION

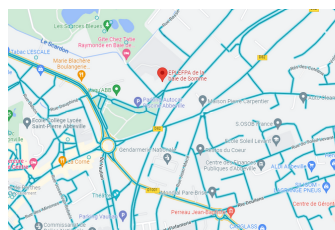
DURÉE DE LA FORMATION : 3 MOIS

- Centre : 280 heures
- Entreprise : 105 heures

MODALITÉS D'EVALUATION

- Evaluations écrites et orales en cours de formation
- Une attestation de compétences sera délivrée à l'issue de la formation en fonction des résultats obtenus

**Il sera remis aussi une attestation de suivi de formation CACES E R482 pour tracteur agricole > 100 CV*



ACCÈS ABBEVILLE

- Par Autoroute A16 et A28,
- Gare SNCF : Ligne Paris / Calais
- Bus scolaires

Visitez notre site internet pour découvrir notre centre de formation



FINANCEMENT

DEMANDEUR D'EMPLOI :

- Le coût d'un parcours complet s'élève à : 3869 € et est totalement pris en charge par le Conseil Régional des Hauts de France

SALARIÉS :

- La prise en charge financière peut être assurée par l'employeur, les OPCO, ou le Compte Personnel de formation (CPF)

**Contactez nous pour plus d'informations*

REMUNERATION

DEMANDEURS D'EMPLOI :

- En entrant en formation professionnelle, tous les demandeurs d'emplois peuvent prétendre à une rémunération
- Les stagiaires non indemnisés par Pôle Emploi percevront une indemnisation région

SALARIÉ :

- La rémunération est versée par l'employeur, qui sera ensuite remboursé par son organisme financeur

**Vous rapprochez de votre employeur*

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources
- Centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent
- Adhésion au programme de mobilité internationale

La ténacité est une des qualités indispensables pour réussir dans la vie, quel que soit le but à atteindre